L'Abeille de la Nouvelle-Orléans

(Journal, No 93 rue de Chartres)

NOUVELLE-ORLEANS,

DIMANCHE, 2 OCTOBRE 1881.

ATHENÉE LOUISIANAIS.

Séance de réouverture.

Après avoir suspendu ses séances pendant la saison des chaleurs, l'Athénée Louisianais s'est réuni de nouveau dans une des salles de la Parfaite-Union, récemment achetée par l'Union Française. Des discours ont été prononcés, à cette occasion, par M. Tajagne, président de l'Union-Française, offrant l'hospitalité à l'Athénée Louisianais, et par M. le Dr. Turpin, président l'Athénée, en l'absence du général Beauregard.

Nous publions ces deux éloquentes allocutions.

M. Homer, le jeune lauréat du dernier concours, a ensuite pris la parole, et dans un chaleureux discours, il a prédit de belles destinées à l'Athénée qui marche à la tête des institutions scientifiques et littéraires de l'Etat. Le Dr. Devron, qui a pénétré tous les secrets de la botanique, a lu une intéressante étude sur le riz cultivé dans les terres sèches.

Cette première séance, après un repos prolongé, a été entourée d'une certaine solennité. Des invitations avaient été distribuées par le secrétaire perpétuel de l'Athénée, le Dr Alfred Mercier; et M. Tajagne était lui-même accompagné de plusieurs membres de l'Union Française qu'il préside. Près de lui figurait le consul de France, M. le vicomte Paul d'Abzac, toujours très empressé quand il s'agit d'un intérêt français, et son chancelier, M. Havone.

Cette séance établit des liens puissants entre l'Union Française et l'Athénée Louisianais. Quoique le but que chacun d'eux se propose ne soit pas identiquement le même, il y a rapprochement sur plusieurs points. Ils ont l'un et l'autre le culte de la France. Si l'un prodigue des secours à ces malheureux compatriotes, l'autre s'est fait ici le défenseur de la langue française et le propagateur des sciences et des découvertes utiles. Tout deux agissent sous l'influence d'un sentiment généreux.

Nous sommes heureux d'avoir à constater cette entente qui sera fertile en bons résultats, et nous félicitons M. Tajagne et M. le Dr Turpin d'avoir en quelque sorte scellé cette alliance par l'échange de protestations les plus courtoises d'estime et de considération.

Voici les discours prononcés par MM. Tajagne et Turpin :

M. le Président,

MM. les membres de l'Athénée,

Le Conseil de Direction de l'Union Française nous a chargés de l'agréable mission d'offrir à l'Athénée Louisianais l'hospitalité de son nouvel édifice.

La maison vous est connue. Son histoire, si intéressante, est intimement liée à l'existence de notre vieille population, à l'histoire de notre ville elle-même.

La vue de ces murs et de ce jardin rappelle certainement, pour la plupart d'entre vous, des souvenirs qui vous sont chers. Vos pères ont élevé ces colonnes et planté ces ombrages. Partout dans cette enceinte ils ont laissé des traces que le temps n'a point effacées. C'est là que tenaient leurs assises des esprits généreux réunis sous l'empire d'une grande pensée : celle de la fraternité universelle. Cet édifice était alors un temple mystérieux; il n'est plus aujourd'hui que l'asile de la bienfaisance—seul sentiment qui ne vieillisse point, qui ne passe jamais de mode.

En évoquant ce mirage, du passé, on voit apparaître et se dérouler lentement devant soi une époque qui n'est plus—époque heureuse où la fortune souriait à nos familles, si éprouvées plus tard par une série de désastres, époque regrettée où la Louisiane, fille de la France, parlait avec amour le langage de sa mère.

Depuis....., mais pourquoi se plaindre, puisque l'Athénée, qui réunit tant d'intelligences d'élite, a précisément pour but de perpétuer en Louisiane l'usage de la langue française.

Votre œuvre, messieurs, devait naturellement trouver en nous des adeptes convaincus et dévoués. La plupart d'entre nous n'ont point jauni sur les livres; l'érudition n'est pas précisément la principale de nos qualités; les nécessités de l'existence ont laissé dans notre vie peu de place à l'étude ; nous ne sommes pas docteurs, ni avocats, ni savants ; mais nous savons une chose, c'est que votre science parle français, et cela nous suffit. Cette science nous va droit au cœur, parce qu'elle s'adresse aux vieux patriotismes! Nous tâchons de vous comprendre! mais nous vous écoutons toujours avec plaisir. C'est que vous nous parlez cette langue sacrée que nous avons appris à bégayer sur les genoux de nos mères.... de nos mères que nous avons laissées, le cœur bien triste, aux rives de la Seine.... de nos mères que beaucoup de nous ne reverront plus!

Il est doux de retrouver à dix-huit cents lieues du toit paternel cet idiôme béni qui nous rappelle les joies naïves de l'enfance et les plaisirs plus bruyants, mais moins purs peut-être de la jeunesse.

Merci à vous, messieurs, qui voulez nous ménager ce bonheur. Merci à vous qui résistez—comme l'héroïque carré de Waterloo, mais avec plus de succès, espérons-le—au torrent qui menace d'entraîner, avec notre langue, les mœurs et les traditions de la Louisiane de vos pères.

Les hommes se transforment par degrés, assure-t-on, en s'éloignant de leur origine. C'est, dit-on, une loi inéluctable. Mais nous voyons que les races vitrées, les fortes races ne subissent pas sans une longue résistance une assimilation qu'elles ne peuvent éviter. Elles meurent, d'ailleurs, jamais avec le passé mais complètement pour qu'on ne découvre, dans leur sœur ou leur langage, quelque chose qui rappelle les ancêtres.

Vous présentez quant à vous, messieurs, l'exemple d'une fidélité qui vous honore et qui ne sera pas, croyez-le bien, sans influence dans ce milieu. Je m'adresse ici plus particulièrement à la Louisiannaise de l'Athénée. Fiers à bon droit d'être né sur ce sol, d'appartenir à cette puissance qui, bien que jeune encore, étonne déjà le monde,—vous ne voulez pas cependant tout-à-fait oublier le pays de vos aïeux,—ce pays qui fut l'asile du vôtre aux jours d'épreuve, qui l'est encore aux jours de prospérité.

J'ajoute avec plaisir que vos compatriotes anglo-saxons ont la mémoire du cœur. Ils viennent d'en donner une nouvelle preuve en ouvrant leur ancienne alliée aux fêtes commémoratives de la bataille de Yorktown.

L'Athénée a de précieux titres à nos sympathies. Nous allons en vous les indiquer d'une idée à laquelle nous vouons toute notre énergie. Nous voulons, sur cette terre hospitalière, associer le souvenir de la France à notre affection pour la grande patrie américaine. Nous voulons que ces deux nations, sœurs par leurs institutions et leurs tendances, soient unies dans nos cœurs comme elles le sont dans le progrès et la liberté. Or, en prenant la défense de notre langue, l'Athénée tend au même résultat.

Vous combattez, dans cette lutte pacifique, par la parole et par la plume; nous combattons par l'action bienfaisante, en accourant nos compatriotes malheureux, en entretenant dans leurs âmes le culte du vieux pays au nom duquel nous leur donnons notre aide, et les mettant, d'autre part, en mesure de devenir pour cette communauté des citoyens utiles et respectés.

Vous le voyez, messieurs, bien que procédant par des moyens différents, nos aspirations se rapprochent, et touchent même par un côté. Elles se confondent, d'ailleurs, dans le but suprême qui s'impose à nous tous :—calmer les intellectuels de nos semblables!

Il est donc naturel que nos deux sociétés se tendent la main, logent sous même toit et marchent côte à côte à l'accomplissement de leur double mission civilisatrice et humanitaire.

C'est de grand cœur, messieurs, que l'Union Française offre l'hospitalité à l'Athénée Louisianais.

Messieurs de l'Athénée :

L'absence de notre président le général Beauregard m'oblige à prendre la parole, et comme il est de ceux que l'on remplace difficilement, j'en appellerai à votre indulgence, parce que je remplis un devoir.

J'ai à vous charger de vous exprimer ses regrets de ne pouvoir assister à notre réunion officielle; il vous prie de lui rendre de bien comme de pire, ces plus chaudes sympathies seront toujours acquises à l'Athénée.

Lorsque, je suis entré dans cette salle et plongé de souvenirs, je n'ai pu m'empêcher d'être ému. Il m'a semblé qu'un souffle étrange avait passé sur nos fronts; j'ai compris que nous venions de respirer l'air de la vieille France vibrant encore des paroles de nos pères.

Ces murmures confus que vous entendez, ce sont leurs voix qui nous disent dans un dernier adieu : "Vous qui savez, noyez bonté et unis entre vous, comme nous l'avons été : ne doutez jamais du bien, l'ignorance des devoirs a seule créé le mal."

Ici à la même place où nous sommes, ils se réunissaient pour chercher dans une généreuse émulation les meilleurs moyens d'être utiles à leurs semblables.

Gardiens fidèles de la tradition du bien qu'ils avaient reçue en dépôt, chaque jour ils la mettaient en pratique. Car, ces hommes énergiques d'action, de conviction profonde, mêlaient une grande pensée, croyaient à la fraternité humaine, non comme un rêve, mais comme un fait qui devait s'imposer à tous les cœurs.

D'un geste mystérieux de leur main, ils savaient protéger leurs frères en danger; ils savaient aussi les consoler dans le malheur, relever leur courage abattu, secourir les misères de leur foyer.

Les orphelins trouvaient en eux des pères, et les mères désolées des sœurs sérieuses, pleines de compassion. Ils s'appelaient alors les membres de la loge de la Parfaite Union qu'ils avaient fondée en 1802.

Puis la guerre est venue, ils se sont dispersés, laissant après eux le silence et l'oubli de leurs bonnes actions. Pourtant que de larmes séchées par leurs mains, que de cœurs réconfortés par leurs paroles !

Hier, après bien des ans, la vieille loge a vu ses salles désertes se remplir d'air et de lumière.—Une vie nouvelle circulait partout.—Les ombres endormies des anciens, réveillées de leur long sommeil, avaient tressaillis de joie; ils allaient renaître; le passé se renouait au présent. La tradition du lieu se survivait, mais rajeunie et plus conforme aux idées de notre temps.

Ils regardaient, avec bonheur et orgueil, ces nouveaux-venus d'origine française qui venaient prendre possession de leur loge abandonnée, pour y continuer leur œuvre de charité interrompue, et lui donner une base plus large et plus libérale.

Avec eux plus de terre étrangère; l'exil allait perdre de ses douleurs, le pain de l'étranger son amertume, l'isolement ses tristesses navrantes.

Ces nouveaux-venus vous les connaissez, ce sont les membres de l'Union-Française.

Forts de leur conscience et de leur bonne volonté, ils ont voulu et réussi à grouper autour d'eux les membres épars de la famille française, à nourrir leurs frères malheureux, à fournir à ceux trahis par la fortune les moyens de recommencer le combat de la vie, aux autres un travail rémunérateur, et aux malades les soins nécessaires pour les rendre à la santé.

Ce n'était pas assez — et dans l'ardeur de leur charité féconde, ils attendent avec anxiété le moment favorable, de fonder pour leurs infirmes et leurs vieillards, une retraite paisible où ils pourront vivre tranquilles et mourir doucement bercés d'une touchante illusion, qu'ils sont encore dans leur beau pays de France.

Le noble exemple que nous donnent ces deux sociétés, l'Athénée Louisianais en profitera et le suivra.

Unis et pénétrés de la noblesse de leur mission, ses membres sauront vouloir, sans se laisser décourager par les obstacles, mais vouloir d'une volonté décidée et inébranlable perpétuer en Louisiane l'usage de la langue française.

Harmonieux langage, si bien fait pour rendre toutes les émotions de l'âme, exprimer toutes les nuances de la pensée, e

"Si doux, qu'à le parler
"Les femmes sur la lèvre en gardent un sourire,"

a dit un de nos grands poètes.

Tout à l'heure nous avons évoqué le pieux souvenir des morts et glorifié la France dans ses enfants, c'était justice de notre part. Si nous avons revendiqué notre double origine, c'était notre droit.

Mais nous n'avons pas oublié, croyez-le bien, que fils de la grande Union américaine nous devions être fiers de ce titre, et nous appelons de tous nos vœux, le jour où les deux génies Français et Américain réconciliés se compléteront par l'échange de leurs idées, marcheront de concert dans la voie ascendante du progrès moderne.

Maintenant il nous reste un devoir à remplir : Au nom de notre président le général Beauregard et de tous les membres de l'Athénée Louisianais, nous remercions le président et les membres de l'Académie des Sciences pour l'hospitalité généreuse qu'ils nous ont si gracieusement offerte à nos débuts; aux membres de l'Union française qui nous ont convié à partager leur foyer, nous disons sincèrement merci et nous prions leur président et notre collègue, de prendre la plus grande part de nos sentiments de gratitude.

LES VACCINATIONS.

On n'a jamais autant parlé des maladies infectieuses, jamais non plus on ne s'est autant occupé des moyens d'en prévenir les terrifiantes explosions. C'est assurément bien légitime. La variole chez l'homme, la clavelée, la charbon, la péripneumonie contagieuse, la rougeot, le choléra des poules, la rage, d'autres encore, sont toujours là menaçants et meurtriers, d'autant plus rapprochés par leur brusque retour, d'autant plus redoutables aussi que s'élève le chiffre de la population humaine, qu'en se multipliant se y rfectionnent davantage les espèces animales domestiques.

La variole, conjurée la première par la précieuse découverte de Jenner chez tous ceux qu'on a su mettre sous la protection de la vaccine, semble avoir vaincu son moyen de préservation, car, beaucoup poussés par l'insuffisance assez généralement admise aujourd'hui d'une première vaccination faite en très bas âge, se soumettent plus tard, à des intervalles plus ou moins fantaisistes, à une ou à plusieurs revaccinations dans la pensée de renforcer l'immunité acquise et plus ou moins atténuée, sinon complètement éteinte par le temps.

Après la vaccination de l'homme est venue l'inoculation préventive de la vaccine, c'est-à-dire la clavelisation. Celle-ci met l'animal à l'abri des atteintes de la clavelée, qui est la variole de l'espèce ovine.

A la suite, plus récemment, a été conseillée, timidement pratiquée d'abord, puis plus hardiment appliquée, l'inoculation de la péripneumonie gangréneuse de nos gros ruminants, et voici qu'à présent la vaccination—un mot dont la signification s'est considérablement étendue—tend à s'appliquer ou s'applique effectivement, à des moyens préventif, aux affections charbonneuses, au choléra des poules, à la rage, en attendant mieux sans doute, car les esprits sont en travail et les expérimentateurs à la besogne. Que de progrès déjà réalisés en cela et quelles autres promesses encore de progrès dans la même direction !

S'assurer contre la mortalité des bestiaux, non plus en signant des polices payées par des compagnies financières qui font un argent des pertes matérielles qui n'enrichissent personne, mais en s'adressant à la chirurgie qui conserve à la nation ses troupeaux, source vive et active de nouvelles richesses, à la population humaine de grandes ressources alimentaires, c'est un inappréciable bien fait dont les autres ne manquent être entourés ni de trop d'estime ni de trop d'honneurs; mais travailler à conjurer d'une manière absolue des fléaux comme ceux-ci : la variole de l'homme et la rage, qui, du loup et du chien, se transmet à toutes les espèces, c'est un plus grand bien encore, un bien universel qui appelle sur ceux de qui il émane la reconnaissance de l'humanité tout entière, l'illustration la plus haute et la mieux justifiée.

Ce qui concerne la rage se trouve concentré et résumé dans la note que nous reproduisons ci-après et qui met fort au courant de l'état actuel de la question :

"*L'inoculation contre la rage.*—M. Galtier est-il sur la voie de trouver un procédé de vaccination contre la rage ? Une communication qu'il vient de faire à l'Académie des sciences, dans sa séance du 1er août, autorise à cet égard une espérance. Il résulte, en effet, des expériences dont il a rendu compte à l'Académie, que déjà dix moutons auraient été rendus réfractaires à l'inoculation rabique par l'injection du virus rabique dans leurs veines. Cette injection aurait été inoffensive pour eux, mais elle leur aurait transmis l'immunité contre l'infection par l'inoculation faite à la peau ou dans le tissu cellulaire. La manière d'agir du virus rabique aurait de grandes ressemblances avec celle du charbon symptomatique. On sait que le microbe de ce charbon cause des accidents infaillablement mortels quand on l'injecte dans le tissu conjonctif ou dans le tissu musculaire, tandis que, injecté directement dans le sang, il ne donne lieu qu'à une fièvre éphémère à la suite de laquelle l'immunité est acquise. Ainsi agirait le virus rabique, autant qu'on peut en juger d'après les dix observations déjà recueillies par M. Galtier. Introduit dans le tissu de la peau ou dans le tissu cellulaire, il entraîne trop souvent des accidents mortels, tandis que dans le sang il resterait inoffensif, mais non pas inactif, car l'immunité résulterait de l'existence, bien mystérieuse, mais réelle, qu'il aurait acquise sur le système général.

"M. Galtier ne rapporte dans sa note que dix expériences faites sur la moutonne; mais toutes ces expériences sont concluantes : les dix moutons qui ont reçu le virus rabique dans leurs veines ne sont nullement réfractaires aux inoculations rabiques qu'on leur a pratiquées avec un virus dont l'énergie a été prouvée par ses effets sur d'autres animaux non vaccinés. Dix résultats positifs qui ne sont produits avec constance, c'est quelque chose qui donne le droit d'espérer.

"M. Galtier termine sa note en annonçant qu'il poursuit ses recherches sur le chien. Aujourd'hui, grâce au moyen qu'a trouvé M. Pasteur de restreindre dans des limites très étroites et assez fixes la durée de la période d'incubation sur le chien, on lui inoculera du rage par la surface du cerveau, on peut se servir de cet animal bien plus commodément qu'autrefois pour faire des expériences sur la rage, parce qu'on n'est plus obligé d'attendre pendant de longs mois les résultats des inoculations.

"Il est donc devenu facile à M. Galtier et aux expérimentateurs qui seront à même de contrôler ses expériences, de donner dans un temps assez court la solution de ce problème d'importance de la vaccination rabique, dont quelques données sont déjà acquises.

"Quel magnifique résultat dont la science et l'hygiène publique seraient redevables au jeune professeur de Lyon, et le chien pouvait être préservé de la terrible maladie par une inoculation vraiment efficace! En fait de rage, on peut dire que jusqu'à présent nous sommes "lassés de tout, même de l'espérance;" mais les expériences de M. Galtier autorisent tout au moins à ne plus désespérer, et peut-être que l'inoculation rabique intraveineuse pourrait être un moyen de rendre inoffensives, non seulement les morsures à recevoir, mais encore les morsures reçues—c'est ce à quoi M. Galtier a pensé, comme l'indique la dernière ligne de sa note. De fait, entre le moment où une morsure est infligée et celui où se manifestent les effets de son inoculation, un long délai se passe, pendant lequel s'opère ce phénomène si mystérieux de l'inoculation. Or, si, avant l'éclosion du germe, on stérilisait l'organisme par une vaccination résultant de l'injection intraveineuse, n'y aurait il pas des chances pour que, ce germe ne trouvant plus un milieu favorable à sa multiplication, le malade avortât ! La question mérite d'être examinée."

Il est étudié avec soin, on peut-être assuré qu'elle sera pourtant jusqu'à solution définitive et inattaquable.

Et ce qui concerne la variole, il y a aussi de nouveau et de légitimes espérances. Celles-ci et l'autre sont apportées à l'humanité par un des nôtres, par M. le docteur Charnaux, médecin consultant à Vichy.

Après avoir posé en fait ceci—une légende :

"La variole naît *spécifiquement* chez l'espèce bovine comme la fièvre typhoïde dans l'espèce humaine, comme la morve chez l'espèce chevaline, comme la clavelée chez le mouton, comme la rage dans l'espèce canine."

M. le docteur Charnaux a cherché à démontrer et a parfaitement démontré, en effet, ces deux points, savoir :

"1° Que le germe de la variole, le *microbe variolique*, naît, se développe chez l'espèce bovine, pour de là se répandre et se communiquer aux autres espèces, plus particulièrement à l'espèce humaine;

"2° Qu'en conséquence, la *vaccination* de l'espèce bovine s'impose avec bien plus de raison que la vaccination de l'espèce humaine comme un des moyens prophylactiques les plus efficaces.

"Ce serait porter le remède à la racine même du mal et en paralyser l'évolution."

La démonstration admise, la vaccination de l'espèce bovine éteindrait à sa source la variole de l'homme, à qui il ne serait plus nécessaire d'inoculer le virus vaccin pour le préserver de la petite vérole, non vulgaire de la variole.

Dans une brochure de quelques pages, en peu de lignes très substantielles, M. le docteur Charnaux établit avec preuves à l'appui les raisons pour lesquelles il fonde l'extinction de la petite vérole de l'homme sur la vaccination de toute la population de l'espèce bovine, opération qui, d'après lui, pourrait bien avoir aussi pour conséquence de la préserver de cette autre affection qui est la fièvre aphteuse ou cocote—un mal peu meurtrier, qui porte néanmoins de très notables atteintes au rendement des produits divers de ces animaux. Il est à obtenir des éleveurs de bétail, de bien entendu des troupeaux de l'espèce.

M. le docteur Charnaux explique fort bien comment les arrivages de plus en plus nombreux des bestiaux d'approvisionnement des grandes villes renouvellent sans cesse et propagent indéfiniment la variole chez les enfants, sans préjudice des adultes. Les accidents survenus à ce point effectivement qu'on a sérieusement songé à faire appel à la loi pour combattre d'une manière plus efficace le fléau.

"Au lieu des vaccinations et revaccinations entre deux agents de police et sous peine de prison, M. Charnaux propose "la vaccination des animaux de l'espèce bovine comme moyen propylactique contre les épidémies de variole chez l'espèce humaine, et *peut-être* contre les épidémies de fièvre aphteuse chez les animaux."

Nous n'hésitons pas à dire que la vaccination préventive de tous les animaux de l'espèce chez qui naît spécifiquement la variole éteindrait en presque-totalité la variole chez l'homme.

Le motif qui nous fait partager l'opinion de M. le docteur Charnaux, le voici :

Dans un département dont la population ovine s'élevait à 600,000 têtes, il y a une cinquantaine d'années, et dans lequel la clavelée sévissait d'une façon meurtrière, la clavelisation, étant devenue générale, y a si bien éteint le mal que celui-ci n'a pas reparu depuis.

A supposer cependant que la vaccination des bêtes bovines ne donne pas un résultat aussi complet en ce qui touche la variole, "le médecin vaccinateur, fort judicieusement remarquer M. Charnaux, aurait *constamment* à sa disposition d'excellent vaccin *pur de tout mélange pathologique.*"

Or, se reportant aux travaux de M. l'auteur, M. Charnaux ajoute : "Je mets au défi tout médecin vaccinateur d'affirmer qu'en inoculant un *vaccin officinal* obtenu, si l'inoculé pas ou la phtisie, ou la scrofule, ou la syphilis avec toutes ses suites ; en un mot, toutes les maladies diathésiques."

En écrivant cet article, nous n'avons en qu'une pensée, celle-ci : attirer l'attention générale sur les importantes recherches qui se font aujourd'hui dans cette double direction : l'amélioration de la santé publique, et l'accroissement des recherches dont un bétail bien entretenu et bien gouverné est la source intarissable chez les nations civilisées.

EUG. GAYOT.

Les fleurs de fèves guérissant les coliques—Il s'agit de la fève des marais (*faba major*).

Les personnes sujettes aux coliques néphrétiques—causées par la présence des calculs dans les reins—n'ont, en cette saison, qu'à faire provision de fleurs de la légumineuse susdésignée et à les faire dessécher : aussitôt qu'elles ressentiront les premières atteintes de leur mal elles prépareront, — avec 2 ou 3 pincées de ces fleurs soigneusement inondées,—une infusion théiforme; cette infusion, légèrement sucrée, s'administre toute chaude.

Un seul bol, pris ainsi, délivre très souvent—instantanément quelquefois—des accès parfois aigus qui accompagnent les coliques néphrétiques.

A l'Exposition d'Electricité.—Voici, dans la grande salle No 6 du premier étage, une intéressante application de l'électricité à la *télégraphie superoéanique*, c'est l'établissement de stations télégraphiques et postales en mer.

Nous décrivons sommairement le système de l'appareil flottant.

Sur le câble transatlantique sous-marin est greffé un câble vertical soutenu dans l'eau et au niveau par un système de bouée se rattachant par des fils conducteurs à une grande bouée centrale, laquelle se rattache par le fil vertical au câble sous-marin. Ces petites bouées flottent en diverses directions et se développent selon les vents : tel est le système.

Voici son application : Un navire muni d'un appareil électrique rencontre une bouée, s'en approche, met le fil de l'appareil dont il devra être pourvu en communication avec un des flotteurs de la bouée, qui fera passer immédiatement le courant dans le câble vertical, puis dans le câble sous-marin, qui le transmettra à un poste central chargé de recevoir et de distribuer les télégrammes.

Disons, pour être bien compris, que l'auteur de l'appareil, M. Ernest Mennier, sous chef au ministère des finances, ingénieur, établit en mer un poste central qui peut être installé sur un rocher, sur un récif, sur un banc, enfin sur un navire parfaitement amarré à l'aide d'un nouveau système de son invention.

Le modèle flottant que l'on a sous les yeux démontre parfaitement l'application aussi simple que facile qui peut être faite de cet ingénieux système de télégraphie superoéanique.

HENRY N. SIEBRECHT,

49.....RUE ROYALE.....49

MEUBLES DE SALONS, CHAMBRES COUCHER ET SALLE A MANGER.

MEUBLES ET ELEGANTS

DANS LE DERNIER GENRE.

Papier de tenture, qualités de luxe et qualités ordinaires.

PRIX MODÉRÉS.

21 août—6m.

SPECTACLES BALS, &c

Académie de Musique.

DE BIENVILLE.

DIMANCHE, 9 octobre 1881.

POUR UNE SEMAINE SEULEMENT.

Mercredi et Samedi Matinées.

L'artiste le plus éminent des Etats Unis

MILTON NOBLES,

Dans sa nouvelle comédie à grand succès,

"Interviews or Bright Bohemia."

Samedi soir, 8 octobre,

Seule représentation de

THE PHOENIX

And she Yellede still pursued her!

Dimanche, 9 octobre — FREDERICK FAULDING et sa puissante troupe. Soc—

Théâtre St-Charles de Bidwell.

OUVERTURE DE LA SAISON RÉGULIÈRE.

POUR UNE SEMAINE SEULEMENT,

Commençant Dimanche, 9 Octobre.

MATINÉES LES MERCREDIS ET LES SAMEDIS.

Haverly's

New Mastodon Minstrels.

20 Grande Comédiens—12 Vocalistes de talent—13 Acrobates Danseurs—14 Artistes Chanteurs et Danseurs—15 Musiciens Solistes.

Une Nouvelle et Grande Combinaison.

Le contrôle s'ouvra Vendredi, 30 septembre.

Dimanche, 9 octobre—M. B. CURTIS, dans la grande comédie à succès, Sam'l of Posen.

28sept—

INSTITUTIONS.

Collége de l'Immaculée Conception

A un coin des rues Baronne et Common.

LA RÉOUVERTURE des classes au Collége de l'Immaculée Conception aura lieu LUNDI 3 octobre.

THÉODALD W. BUTLER, S. J., Président.

29sept—6f

Collége St-Charles, Grand Côteau, Paroisse St-Landry, La.

CETTE INSTITUTION si favorablement située sur la voie de l'Alexandrie du chemin de fer de Morgan, Louisiane et Texas, à une distance de Vermillionville et des Opelousas, fera l'ouverture de sa nouvelle session académique le MERCREDI, 9 octobre.

Les études communes classiques, se font sous la direction des Pères de la Société de Jésus. Président, Rév. Ch. Menétrier; Vice-Président, Rév. D. Beaudequin.

Dans le moment, le Président est visité, tous les jours, de midi à trois heures p. m., au Collége des Jésuites, coin des rues Baronne et Common.

Mardi prochain, 4 octobre, il quittera la ville, partant de la station à l'entrepôt de la rue de l'Esplanade, par le convoi de 8 heures du matin, et ayant sous ses conduites les élèves confiés à ses soins. Le convoi arrivera à 4 heures de l'après midi à Grand Côteau.

28 sept—6f

Ouverture des classes du Collége de Spring Hill.

LE collége de Spring Hill aura l'ouverture de ses classes le Lundi, 3 octobre. Les élèves partiront le même jour, par le train de 7 heures. Les personnes qui seront bonnes de renseignements sur l'établissement, peuvent s'adresser au Rév. Père J. J. Dewrin, S. J. au collége des Jésuites de la rue Baronne.

28 sept—6f

INSTITUT ST-LOUIS,

POUR JEUNES DEMOISELLES

No 975 RUE DAUPHINE.

MME CAROLINE DURRIVE...DIRECTRICE

MME FARNET s'étant retirée de cette Institution, Mlles Caroline Durrive et Anna J. Mathieu, annoncent au public qu'elles ont acquis cette maison d'éducation.

Ces dames espèrent que les nombreuses familles qui ont toujours honoré cette institution de leur confiance, voudront bien leur accorder leur bienveillant patronage dont elles chercheront à se rendre dignes en s'assurant du concours de professeurs compétents et expérimentés.

L'ouverture des classes de cette institution aura lieu le 3 septembre. Pour prospectus, s'adresser à l'Institut.

1er sept—1m. Dim. Mar. Jeu.

Institut MARKEY & PICARD

A l'angle des rues Esplanade et Tonti, Nlle-Orléans.

LE 1er septembre prochain aura lieu l'ouverture des classes de cette Institution, qui pourra le quartier le plus salubre de la ville, et offrant sur parents toutes les garanties désirables. Le succès dépend en grande partie du choix et du nombre cette maison est appréciée des familles.

Les directrices, convaincues que l'émulation est le seul moyen d'encouragement, pendant l'année, pour les élèves, des réunions littéraires et musicales auxquelles les parents sont invités, ils peuvent juger par eux-mêmes des progrès de leurs enfants.

Les cours de Français et d'Anglais comprennent tout ce qu'une éducation soignée et soutenue comble à des professeurs choisis avec le plus grand soin. Les arts d'agrément sont sous la direction de professeurs émérites.

Les bâtisses et le terrain sont vastes et attrayants, et surtout convenables pour un pensionnat.

Les classes seront ouvertes le troisième lundi de septembre et se termine le troisième lundi de juin.

Les conditions sont $200 pour la session de 9 mois, pour toutes les dépenses, y compris le blanchissage, les livres et les soins médicaux. Pour une fille du ministère de l'Evangile, le prix de l'enseignement est de $50 moins.

Cette école est privée et ne trouve sous le contrôle exclusif du principal.

Pour plus d'informations, s'adresser au soussigné à Baton-Rouge, Lou., jusqu'au 1er août et après à Lecom Dale, P. O. comté Madison, Vir.

D. F. BOYD,
Principal.

16 juillet—3 m. V & C.

Bureau de Bienville Oil Works Co.

Nlle-Orléans, 19 Septembre 1881.

Par suite de la dissolution du "New-Orleans Cotton Seed Association," les soussignés sont maintenant prêts à fournir leurs propres noms tirés à ceux qui auraient besoin pour l'exposition de la graine de coton, et à payer le prix courant du marché pour la dite graine.

Les Bureaux, plombage, expédiement de graines de coton, ainsi que les bateaux et tous autres systèmes de transport, voudront bien prendre avis de ce qui précède, et les prix seront proportionnement de nous continuer leurs ordres.

BIENVILLE OIL WORKS CO.

Office : 31 Carondelet St.

10sept—3f

BASILE BARES,

No 84 - - Rue Royale - - No 84

Même St-Louis et Conti.

BASILE BARES informe ses nombreux amis et connaissances, clientèle, qu'il vient d'ouvrir un magasin spécialement pour la réparation et vente de pianos. Les Pianos seront accordés à 50 cents la réparation sont réparés proportionnement de la manière la plus économique. Toutes les réparations sont garanties et représentées une quinzaine d'années.

Comme par le passé, musique favorite pour bals et danses.

Les entre à la compagnie seront satisfaits.

Le Piano droit coûte $1,000 et $1,200.

Le Piano droit coûte $1,000 et $1,200.

Le Piano droit coûte $1,000 et $1,200